



AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
DEMANDE DE PPCMOI
2025-20065**

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 9 février 2026, la demande de PPCMOI 2025-20065.

La demande de PPCMOI 2025-20065 est entrée en vigueur le **23 mars 2026**, soit à la date de délivrance du certificat de conformité de la MRC des Laurentides.

Cette demande peut être consultée au bureau municipal situé au 1371, rue du centenaire à La Conception, durant les heures d'ouverture de celui-ci ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à la Conception le 30 mars 2026

Josiane Alarie
Directrice générale et
greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité le 30 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 30 mars 2026.

Josiane Alarie
Directrice générale et
greffière-trésorière